

reur de de Dominis & de Launoy un moyen sûr de détruire le christianisme, en faisant de l'union conjugale, de cette grande base de la société, une affaire de barreau; en livrant la sainteté des mœurs chrétiennes à la mobilité des loix civiles: & dès-lors ils ont juré de propager cette erreur par toutes les ressources du sophisme & de la violence. M. Durand de Maillanne est un des champions qui s'est cru désigné par l'assemblée-nationale, pour descendre dans cette arène. Son *Rapport* n'est qu'un plagiat tout uni, fait aux premiers inventeurs de l'hétérodoxe & pernicieux système. „ On „ y voit, dit l'abbé Barruel, ce système de „ Launoy, enfant des erreurs de Luther & de „ Calvin, sur le mariage, renouvelé presque „ dans son entier. On y voit ce comité qu'on „ s'obstine à nommer *ecclésiastique* malgré la „ retraite de tant d'ecclésiastiques révoltés de „ sa marche, attaquer aujourd'hui directement „ l'autorité de l'Eglise sur le lien conjugal; „ anéantir presque tous les empêchemens di- „ rimans établis par l'Eglise; en statuer de „ nouveaux; ordonner le mariage des catho- „ liques même par-devant les municipalités, „ & le regarder comme très-valide malgré l'ab- „ sence du curé ou du prêtre qui peut tenir „ sa place; n'exiger enfin pour le mariage „ des catholiques, que ce qu'on exige pour „ ceux des juifs, des musulmans, des pro- „ testans. „

Ce tableau est exact, mais on doit ajouter que le principe qui sert de base à tout cela, porte plus loin que ce que les juifs & les pro-